
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 16 juin 2025
Régulièrement convoqué le mardi 10 juin 2025

Le lundi 16 juin 2025 à 18 heures 30,
Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Julien CORNILLET.

Présents (es) :

M. Julien CORNILLET, Mme Marie-Christine MAGNANON, M. Eric PHÉLIPPEAU, Mme Ghislaine SAVIN, M. Laurent CHAUVEAU, M. Jean-Michel GUALLAR, Mme Emeline MEHUKAJ, M. Cyril MANIN, M. Chérif HEROUM, Mme Sylvie VERCHÈRE, Mme Pauline CABANE, M. Julien DECORTE, M. Dorian PLUMEL, M. Philippe LHOTTELLIER, Mme Vanessa VIAU, M. Jacques ROCCI, M. Norbert GRAVES, Mme Catherine MATSAERT, M. Vincent CROMBEZ, M. Christophe ROISSAC, M. Karim BENSID-AHMED, M. Laurent MILAZZO, Mme Cécile GILLET, M. Jacques SÉBILLE, Mme Françoise CAPMAL, Mme Patricia BRUNEL-MAILLET, M. François COUTOS-THEVENOT

Pouvoirs :

Mme Fabienne MENOVAR (pouvoir à M. Cyril MANIN), Mme Chloé PALAYRET-CARILLION (pouvoir à Mme Vanessa VIAU), Mme Demet YÉDILI (pouvoir à Mme Marie-Christine MAGNANON), Mme Anne BELLE (pouvoir à M. Philippe LHOTTELLIER), M. Nicolas DELOLY (pouvoir à M. Norbert GRAVES), Mme Florence VINENT (pouvoir à M. Chérif HEROUM), M. Vincent PERROUX (pouvoir à M. Julien DECORTE), Mme Sandrine MAGNETTE (pouvoir à Mme Pauline CABANE), M. Corentin CATELLA (pouvoir à Mme Sylvie VERCHÈRE), Mme Saméa DUBOS (pouvoir à Mme Ghislaine SAVIN), M. Laurent LANFRAY (pouvoir à Mme Patricia BRUNEL-MAILLET), M. Jean-Frédéric FABERT (pouvoir à M. François COUTOS-THEVENOT)

Secrétaire de séance : Mme Marie-Christine MAGNANON

2025_06_065 _ COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Monsieur NORBERT GRAVES, Président de séance lors du vote du compte administratif 2024, Rapporteur, expose à l'assemblée :

Le compte administratif 2024 retrace l'exécution du budget 2024 (budget primitif, décisions modificatives...). Il se résume comme suit :

		Dépenses	Recettes	Solde
Réalizations de l'exercice	Section de fonctionnement	1 024 184,96 €	1 474 754,78 €	450 569,82 €
	Section d'investissement	3 193 650,46 €	2 602 602,09 €	- 591 048,37 €
	Résultat de l'exercice	4 217 835,42 €	4 077 356,87 €	- 140 478,55 €
		+	+	
Résultats reportés N-1	Section de fonctionnement (002)		53 563,97 €	53 563,97 €
	Section d'investissement (001)		538 657,46 €	538 657,46 €
		=	=	
Total Réalisations de l'exercice + résultats reportés N-1	Section de fonctionnement	1 024 184,96 €	1 528 318,75 €	504 133,79 €
	Section d'investissement	3 193 650,46 €	3 141 259,55 €	- 52 390,91 €
	Résultat de clôture	4 217 835,42 €	4 669 578,30 €	451 742,88 €
Restes à réaliser à reporter en N+1	Section d'investissement			- €
Résultats Cumulés	Section de fonctionnement	1 024 184,96 €	1 528 318,75 €	504 133,79 €
	Section d'investissement	3 193 650,46 €	3 141 259,55 €	- 52 390,91 €
	Résultat net des restes à réaliser	4 217 835,42 €	4 669 578,30 €	451 742,88 €

Le résultat de l'exercice 2024 est déficitaire de 140 478,55 € compte tenu des résultats par section suivants :

- un excédent de 450 569,82 € de la section de fonctionnement ;
- un déficit de 591 048,37 € de la section d'investissement.

Les restes à réaliser de l'exercice 2024 en section d'investissement qui correspondent aux dépenses engagées non mandatées et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre s'élèvent à :

Dépenses : 0,00 €

Recettes : 0,00 €

Le besoin de financement au titre des restes à réaliser s'élève à 0,00 €

En prenant en compte les résultats antérieurs et le besoin de financement des restes à réaliser 2024, le résultat cumulé 2024 ressort à 451 742,88 €.

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, le Maire, M. Julien CORNILLET, quitte la séance et le Conseil municipal est invité à délibérer pour adopter le compte administratif 2024 – Budget annexe de l'eau de la Ville de Montélimar.

LE CONSEIL MUNICIPAL, À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

4 abstentions :

M. Laurent MILAZZO, M. Laurent LANFRAY, Mme Françoise CAPMAL, Mme Patricia BRUNEL-MAILLET

1 ne prend pas part au vote :

M. Julien CORNILLET

DÉCIDE :

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L.2121-31,
Vu le compte administratif 2024 – Budget annexe de l’eau ci-annexé,
Vu la note explicative de synthèse – Comptes administratifs 2024 – ci-annexée.

Après avoir entendu l’exposé précédent ;
Après en avoir délibéré ;

DE CONSTATER les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d’exploitation de l’exercice et au fonds de roulement du bilan d’entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

DE RECONNAÎTRE la sincérité des restes à réaliser.

D’ARRÊTER les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

DE CHARGER monsieur le Maire ou son représentant par délégation de prendre toutes les dispositions nécessaires à l’exécution de la présente délibération qui peut faire l’objet d’un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble au moyen de l’application informatique Télérecours accessible par le biais du site www.telerecours.fr, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa transmission au représentant de l’État dans le département et de sa publication.

**Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
POUR EXPEDITION CONFORME**

Fait en Mairie,
le 17 juin 2025

Le Président de séance
Lors du vote du CA 2024
Norbert GRAVES

La Secrétaire de séance,
Marie-Christine MAGNANON



COMPTE ADMINISTRATIF 2024

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

SOMMAIRE

I. Les résultats 2024 du budget général.....	3
A. <i>L'exécution des prévisions de recettes de fonctionnement.....</i>	<i>4</i>
B. <i>L'exécution des prévisions de dépenses de fonctionnement.....</i>	<i>5</i>
C. <i>L'évolution de l'épargne et du taux d'épargne brute (épargne brute / recettes réelles de fonctionnement).....</i>	<i>5</i>
D. <i>Les dépenses d'équipement.....</i>	<i>6</i>
E. <i>Le financement des dépenses d'équipement.....</i>	<i>9</i>
F. <i>L'évolution de l'encours de dette.....</i>	<i>10</i>
II. Les résultats 2024 du budget annexe de l'eau potable.....	10
A. <i>L'exécution des prévisions de la section de fonctionnement.....</i>	<i>11</i>
B. <i>L'évolution de l'épargne et du taux d'épargne.....</i>	<i>12</i>
C. <i>L'exécution des prévisions de la section d'investissement.....</i>	<i>12</i>
D. <i>L'évolution de l'encours de dette.....</i>	<i>13</i>
III. Les résultats 2024 du budget annexe du stationnement.....	14
A. <i>L'exécution des prévisions de la section de fonctionnement.....</i>	<i>14</i>
B. <i>L'évolution de l'épargne et du taux d'épargne.....</i>	<i>16</i>
C. <i>L'exécution des prévisions de la section d'investissement.....</i>	<i>16</i>
D. <i>L'évolution de l'encours de dette.....</i>	<i>17</i>
IV. Vision consolidée de l'investissement et de l'endettement.....	17

Le compte administratif termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année.

Ainsi, le compte administratif 2024 du budget a été précédé par la tenue du débat d'orientation budgétaire, le vote du budget primitif, du budget supplémentaire et de décisions modificatives.

Ce rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues des maquettes budgétaires du budget général et des budgets annexes (eau et stationnement).

I. Les résultats 2024 du budget général

		Dépenses	Recettes	Solde
Réalizations de l'exercice	Section de fonctionnement	41 142,4 K€	46 018,9 K€	4 876,5 K€
	Section d'investissement	14 073,3 K€	11 386,0 K€	-2 687,3 K€
	Résultat de l'exercice	55 215,7 K€	57 405,0 K€	2 189,3 K€
		+	+	
Résultats reportés N-1	Section de fonctionnement (002)		0,0 K€	0,0 K€
	Section d'investissement (001)	272,0 K€		-272,0 K€
		=	=	
Total Réalisations de l'exercice + résultats reportés N-1	Section de fonctionnement	41 142,4 K€	46 018,9 K€	4 876,5 K€
	Section d'investissement	14 345,3 K€	11 386,0 K€	-2 959,3 K€
	Résultat de clôture	55 487,7 K€	57 405,0 K€	1 917,2 K€
Restes à réaliser à reporter en N+1	Section d'investissement	645,5 K€		-645,5 K€
Résultats Cumulés	Section de fonctionnement	41 142,4 K€	46 018,9 K€	4 876,5 K€
	Section d'investissement	14 990,8 K€	11 386,0 K€	-3 604,8 K€
	Résultat net des restes à réaliser	56 133,2 K€	57 405,0 K€	1 271,8 K€

Le résultat de l'exercice 2024 est excédentaire de 2 189.3k€ compte tenu des résultats par section suivants :

- un excédent de 4 876.5k€ de la section de fonctionnement ;
- un besoin de financement de 2 687.3k€ de la section d'investissement.

En prenant en compte les résultats antérieurs et le besoin de financement des restes à réaliser 2024¹, le résultat cumulé 2024 ressort à 1 271.8 k€.

Les prévisions de dépenses et de recettes étant équilibrées, le résultat d'exécution est influencé par les écarts éventuels liés au taux d'exécution rapporté aux prévisions (exécution inférieure aux prévisions de dépenses, exécution supérieure ou inférieure aux prévisions de recettes) induits par le principe de prudence avec lequel doivent être élaborés les budgets.

Ainsi, s'agissant de l'appréciation du compte administratif 2024, il conviendra, dans le présent rapport de rapprocher les prévisions inscrites au budget avec les réalisations effectives, tant en dépenses qu'en recettes.

¹ Les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées juridiquement et comptablement dont les travaux ne sont pas totalement finalisés ou dont les factures n'ont pas été réceptionnées.

A. L'exécution des prévisions de recettes de fonctionnement

		BP 2024	Encaissé 2024	% réalisé	Solde
Total 013 - ATTENUATIONS DE CHARGES		255,0 K€	434,0 K€	170,2%	179,0 K€
703 - Redevances et recettes d'utilisation du domaine		577,2 K€	665,6 K€	115,3%	88,4 K€
704 - Travaux		5,0 K€	1,5 K€	29,3%	-3,5 K€
706-708 Prestation de services et autres		2 039,4 K€	1 829,8 K€	89,7%	-209,6 K€
Total 70 - PRODUITS DE SERVICES		2 621,6 K€	2 496,8 K€	95,2%	-124,8 K€
731 - Impôts locaux		30 696,0 K€	30 436,1 K€	99,2%	-259,9 K€
732 - Fiscalité reversée		2 865,6 K€	2 531,6 K€	88,3%	-333,9 K€
Autres taxes		10,0 K€	2,7 K€	26,8%	-7,3 K€
Total 73 - IMPOTS ET TAXES		33 571,5 K€	32 970,4 K€	98,2%	-601,1 K€
7411 - dotation forfaitaire		3 233 K€	3 233 K€	100,0%	0,0 K€
74123 - dotation de solidarite urbaine		1 325 K€	1 325 K€	100,0%	0,0 K€
74127 - dotation nationale de perequation		243 K€	243 K€	100,0%	0,0 K€
Autres dotations		2 510 K€	2 822 K€	112,4%	311,3 K€
Total 74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		7 311 K€	7 623 K€	104,3%	311,3 K€
Total 75 - AUTRES PRODUITS		1 178 K€	1 574 K€	133,6%	395,9 K€
Total Recettes de gestion		44 937 K€	45 097 K€	100,4%	160,2 K€
Total 76 - PRODUITS FINANCIERS		54,0 K€	74,6 K€	138,1%	20,6 K€
Total 77 et 78 - PRODUITS EXCEPT et PROVISION		0,0 K€	95,0 K€		95,0 K€
Total recettes réelles de fonctionnement		44 991 K€	45 267 K€	100,6%	275,9 K€

Le taux d'encaissement des recettes s'élève globalement à 100,6 %, en neutralisant les cessions immobilières d'un montant de 718K€, par rapport au budget prévisionnel, ce qui représente un excédent de recettes de fonctionnement d'environ 276K€.

Au **chapitre 70 – Produits des services**, les recettes sont inférieures aux prévisions, en raison notamment d'un remboursement moins important que prévu lié à la mise à disposition de personnel auprès du CCAS.

Au **chapitre 73 – Impôts et taxes**, les recettes sont en baisse, en raison d'un dynamisme moindre des droits de mutation ainsi que d'une diminution de l'attribution de compensation versée par l'agglomération, conséquence de la mutualisation des services.

Au **chapitre 74 – Dotations, subventions et participations**, l'augmentation des recettes s'explique par un encaissement supérieur aux prévisions des participations et aides perçues pour le centre municipal de santé et les centres sociaux.

Enfin, au **chapitre 75 – Autres produits de gestion courante**, les recettes exceptionnelles sont en hausse, en raison de la régularisation des charges rattachées à l'exercice 2024 et de l'émission de titres relatifs aux avoirs fournisseurs.

B. L'exécution des prévisions de dépenses de fonctionnement

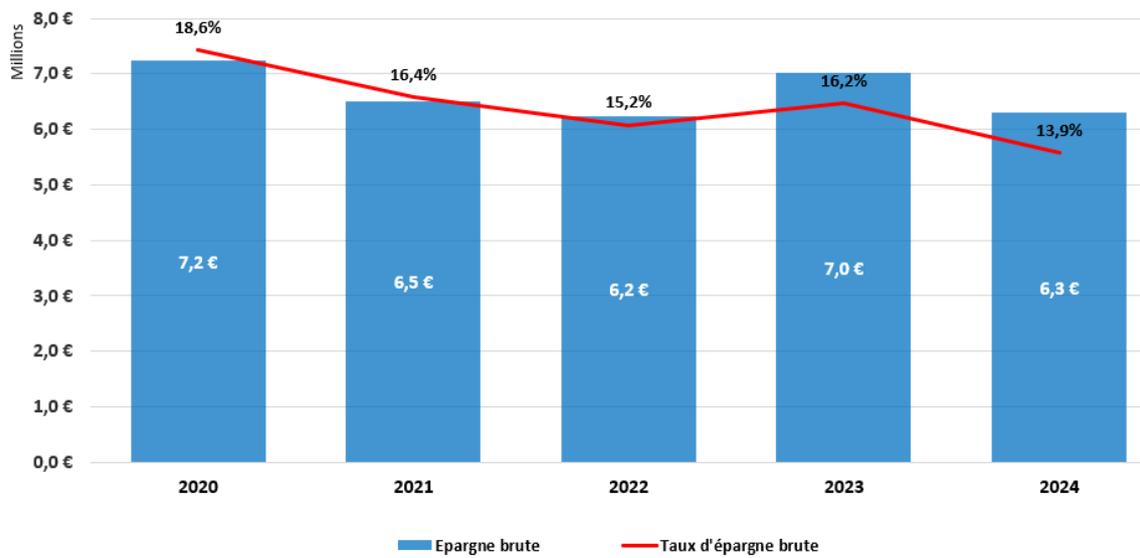
	BP 2024	Payé 2024	% réalisé	Solde
Fluides (Eau, EDF, GDF et combustibles)	3 009 K€	2 984 K€	99,2%	25 K€
Petites fournitures (entretien, administratives, scolaires, de voirie...)	1 261 K€	1 130 K€	89,6%	131 K€
Contrats de prestations de services (restauration scolaire)	1 996 K€	1 993 K€	99,9%	3 K€
Entretien et réparations (voirie, bât, matériel...)	3 897 K€	3 754 K€	96,3%	143 K€
Frais postaux et frais de télécommunication	200 K€	190 K€	94,8%	10 K€
Autres	4 946 K€	4 463 K€	90,2%	483 K€
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	15 308 K€	14 513 K€	94,8%	795 K€
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	18 156 K€	18 132 K€	99,9%	24 K€
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS (FPIC)	466 K€	401 K€	86,1%	65 K€
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 212 K€	5 028 K€	96,5%	184 K€
Dépenses de gestion	39 142 K€	38 074 K€	97,3%	1 068 K€
66 - CHARGES FINANCIERES	903 K€	834 K€	92,4%	69 K€
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	42 K€	37 K€	88,0%	5 K€
68 - PROVISIONS	60 K€	13 K€	22,0%	47 K€
Total dépenses réelles de fonctionnement	40 147 K€	38 958 K€	97,0%	1 189 K€

Le taux de réalisation est de 97%. Tout en étant conformes aux inscriptions, ces réalisations se situent à 1.19M€ en-deçà des prévisions grâce à des efforts d'optimisation sur l'ensemble des dépenses.

C. L'évolution de l'épargne et du taux d'épargne brute (épargne brute / recettes réelles de fonctionnement)

Ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peut être consacrée à l'investissement ou au remboursement de la dette. Il s'agit de la part des recettes de fonctionnement qui n'est pas absorbée par les dépenses récurrentes de fonctionnement.

Evolution de l'épargne et du taux d'épargne

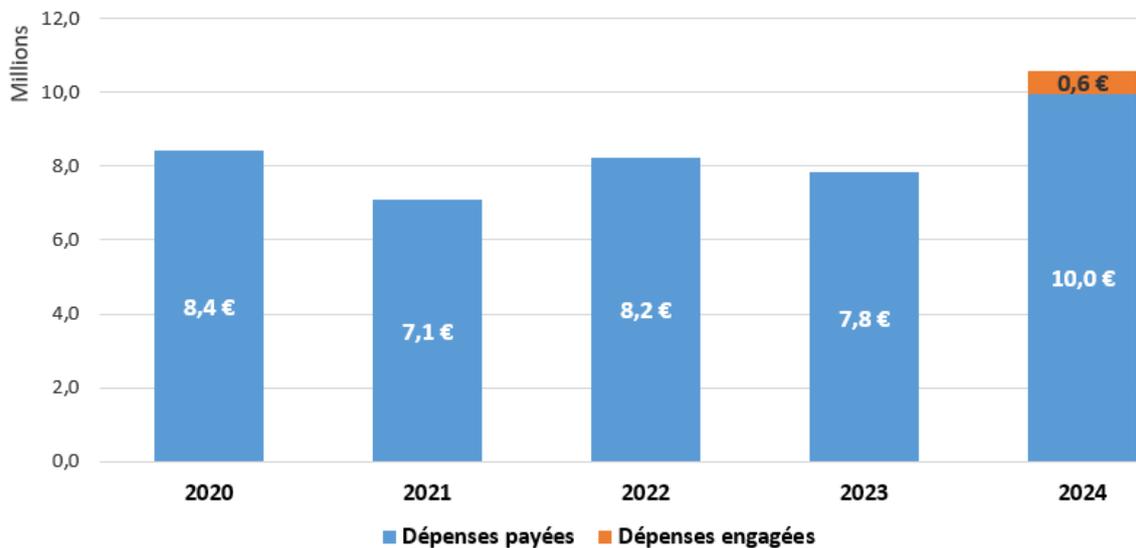


Compte tenu des taux de réalisation décrits précédemment, l'épargne brute représente 13.9% des recettes de fonctionnement 2024, en légère baisse par rapport à 2023.

D. Les dépenses d'équipement

Le niveau de l'investissement est lié au cycle de conception puis de réalisation des projets mais également aux contraintes financières (évolution des dotations de l'Etat, de la fiscalité, des dépenses de fonctionnement...).

Dépenses d'équipement



En 2024, 10.6 M€ ont été réalisés dont 0.6M€ de restes à réaliser (travaux en cours ou factures restant à parvenir).

Chapitre	Total budget 2024	Mandaté 2024	Restes à réaliser 2024	% réalisé
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	52,3 K€	4,7 K€	2,6 K€	14,0%
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	339,2 K€	51,2 K€	33,2 K€	24,9%
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 770,2 K€	1 232,3 K€	24,2 K€	71,0%
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	7 834,6 K€	4 046,4 K€	585,4 K€	59,1%
Opérations d'équipement	9 228,2 K€	4 614,7 K€	0,0 K€	50,0%
Total des dépenses d'équipement	19 224,5 K€	9 949,3 K€	645,5 K€	55,1%

Les crédits des chapitres 20, 204, 21, 23 et les opérations d'équipement correspondent aux dépenses d'équipement que les services municipaux ont réalisé en 2024. Le montant des dépenses d'équipement payées s'élève à 9 949.3 k€.

Les restes à réaliser (à payer) de l'exercice 2024, qui correspondent soit à des travaux en cours soit à des factures non encore parvenues, viendront augmenter l'enveloppe globale des investissements à payer en 2025. Le montant des restes à réaliser est de 645.5k€.

Le chapitre 20 regroupe les frais d'études, les licences et les logiciels.

Le chapitre 204 englobe les subventions d'investissement versées à d'autres partenaires comme les aides reversées aux commerces ou au particulier dans le cadre des opérations façades.

Le chapitre 21 comprend les opérations d'acquisition de terrains, de matériels, de mobiliers et de véhicules.

Le chapitre 23 regroupe l'ensemble des travaux.

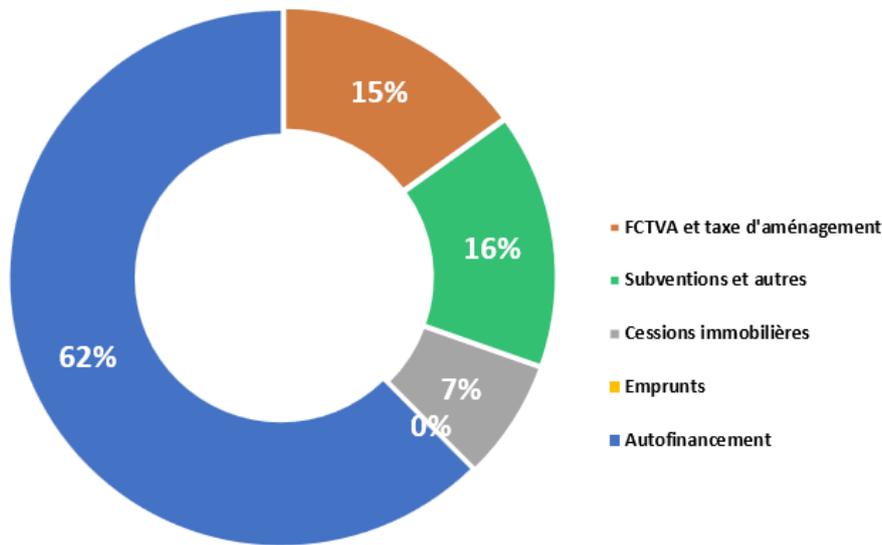
Réalisations 2024

Projets	Budget 2024	Payé 2024
0001 - AFFAIRES GÉNÉRALES		
MAINTIEN DU PATRIMOINE BATI ET MATERIEL	1 193,1K€	525,2K€
AMENAGEMENT DES CIMETIERES	185,0K€	163,1K€
Total 0001 - AFFAIRES GÉNÉRALES	1 378,1K€	688,4K€
0002-ECONOMIE, COMMERCES ET TOURISME		
MAINTIEN DU PATRIMOINE BATI ET MATERIEL	0,0K€	0,0K€
Total 0002-ECONOMIE, COMMERCES ET TOURISME	0,0K€	0,0K€
0003 - SANTÉ, SOCIAL ET SENIORS		
ESPOULETTE : CONSTRUCTION D'UN CCAS ET D'UNE SALLE DE RÉUNION	599,8K€	282,6K€
PROGRAMME DE MAINTIEN DE LA VOIRIE ET DE DEVELOPPEMENT DES MOBILITES DOUCES	208,1K€	75,3K€
CMS - ANTENNE PRACOMTAL	40,2K€	37,0K€
MAINTIEN DU PATRIMOINE BATI ET MATERIEL	7,1K€	4,2K€
Total 0003 - SANTÉ, SOCIAL ET SENIORS	855,1K€	399,1K€
0004 - URBANISME ET TRAVAUX		
PROGRAMME DE MAINTIEN DE LA VOIRIE ET DE DEVELOPPEMENT DES MOBILITES DOUCES	4 080,7K€	2 544,7K€
MAINTIEN DU PATRIMOINE BATI ET MATERIEL	2 676,3K€	997,1K€
AMENAGEMENT RUE PAUL LOUBET PUIS ETUDE DEVANT LA GARE	315,0K€	73,2K€
RESTAURATION BACHE INCENDIE zones (PORTES DE PROVENCE, Fortuneau...)	170,0K€	0,0K€
CHEMIN DES GREZES, RUE DES GREZES, GIRATOIRE	150,0K€	47,2K€
PUP LES CLÉES ET AMENAGEMENT D'UNE MAISON DES QUARTIERS	145,0K€	7,6K€
AMENAGEMENT DE PARKINGS	95,1K€	91,3K€
PASSERELLE DU JABRON	80,0K€	0,0K€
CREATION GIRATOIRE BOULEVARD PRESIDENTS/CHEMIN DE RAVALY	50,0K€	0,1K€
AMENAGEMENT PLACE CLEMENCEAU PRACOMTAL	50,0K€	0,1K€
RENOUVELLEMENT URBAIN QUARTIER NOCAZE	50,0K€	0,0K€
REQUALIFICATION DU JARDIN PUBLIC	36,3K€	0,0K€
AMENAGEMENT PAYSAGER AUTOUR OEUVRE DE SHANES	33,0K€	26,4K€
GIRATOIRE KENNEDY	6,3K€	0,0K€
AMENAGEMENT URBAIN RUE BOUVERIE	6,0K€	6,0K€
ETUDES CYCLES	5,6K€	0,0K€
Total 0004 - URBANISME ET TRAVAUX	7 949,4K€	3 793,7K€

Projets	Budget 2024	Payé 2024
0005 - DEV CENTRE VILLE ET DES QUARTIERS (SÉCURITÉ)		
PROGRAMME CŒUR DE VILLE	2 299,9K€	1 355,5K€
CONSTITUTION DE RESERVES FONCIERES	612,8K€	355,5K€
VIDÉOPROTECTION DES QUARTIERS	479,4K€	240,5K€
MAINTIEN DU PATRIMOINE BATI ET MATERIEL	450,4K€	289,9K€
SUBVENTIONS FACADES + DEVANTURES COMMERCIALES	247,5K€	51,2K€
MODERNISATION ET REMPLACEMENT DU MOBILIER URBAIN	244,7K€	201,8K€
AIRES DE JEUX - RENOUELEMENT PLURIANNUEL	237,7K€	107,1K€
MISE EN PLACE DE BORNES AUTOMATIQUES EN CENTRE-VILLE	197,6K€	41,6K€
RESTAURATION PONT ROOSEVELT	31,4K€	30,8K€
MODERNISATION / RENOVATION DU CSU	16,3K€	15,0K€
CREATION DE CANISITES	15,0K€	0,0K€
AMENAGEMENT PARKING DU THEATRE	12,2K€	3,8K€
EXTENSION LOCAUX POLICE MUNICIPALE	7,8K€	7,8K€
Total 0005 - DEV CENTRE VILLE ET DES QUARTIERS (SÉCURITÉ)	4 852,8K€	2 700,6K€
0006 - SPORT		
CREATION D'UNE PLAINE DES SPORTS	775,6K€	764,0K€
MAINTIEN DU PATRIMOINE BATI ET MATERIEL	259,6K€	104,6K€
HIPPODROME - AMENAGEMENT DE 2 TERRAINS A 8 SYNTHETIQUES	145,6K€	119,4K€
STADE DE BAGATELLE : CRÉATION D'UN TERRAIN SYNTHETIQUE	89,9K€	32,5K€
TRAVAUX STADE BEAULIEU	50,1K€	50,1K€
STADE HIPPODROME - TRIBUNE MOBILE /VEST/LOCAL	50,0K€	0,0K€
LE PLAN - REMISE ETAT DU TERRAIN	48,4K€	19,1K€
Total 0006 - SPORT	1 419,1K€	1 089,6K€
0007 - EDUCATION ET JEUNESSE		
MAINTIEN DU PATRIMOINE BATI ET MATERIEL	1 000,8K€	609,3K€
PLAN DE RENOVATION ENERGETIQUE	491,2K€	356,3K€
EXTENSION ECOLE DES ALLEES	89,4K€	15,8K€
Total 0007 - EDUCATION ET JEUNESSE	1 581,4K€	981,4K€
0008 - CULTURE ET PATRIMOINE		
COLLÉGIALE SAINTE CROIX : RÉNOVATION	225,8K€	53,6K€
QUARTIER CULTUREL CHABRILLAN : TRAVAUX DIVERS POUR CRÉATION ET DÉVELOPPEMENT DU QUARTIER CULTUREL	200,0K€	0,0K€
MAINTIEN DU PATRIMOINE BATI ET MATERIEL	96,6K€	4,2K€
PROGRAMME CŒUR DE VILLE	71,6K€	13,5K€
Total 0008 - CULTURE ET PATRIMOINE	594,0K€	71,4K€
0009 - ENVIRONNEMENT ET DEMOCRATIE LOCALE		
AMENAGEMENT PAYSAGER ET PLANTATION D'ARBRES	130,0K€	40,7K€
PRESERVER LES RESSOURCES EN EAU	119,7K€	99,5K€
MAINTIEN DU PATRIMOINE BATI ET MATERIEL	22,0K€	20,9K€
CREATION D'UN ABRI AGRICOLE HIPPODROME	17,7K€	17,7K€
ECONOMIES D'EAU	3,4K€	3,4K€
Total 0009 - ENVIRONNEMENT ET DEMOCRATIE LOCALE	292,8K€	182,2K€
0010 - LOGEMENT ET MOBILITES		
PROGRAMME DE MAINTIEN DE LA VOIRIE ET DE DEVELOPPEMENT DES MOBILITES DOUCES	100,5K€	43,1K€
Total 0010 - LOGEMENT ET MOBILITES	100,5K€	43,1K€
SOLDE PROJETS ANTERIEURS		
SOLDE PROJETS ANTERIEURS	201,2K€	0,0K€
Total SOLDE PROJETS ANTERIEURS	201,2K€	0,0K€
Total général	19 224,5K€	9 949,3K€

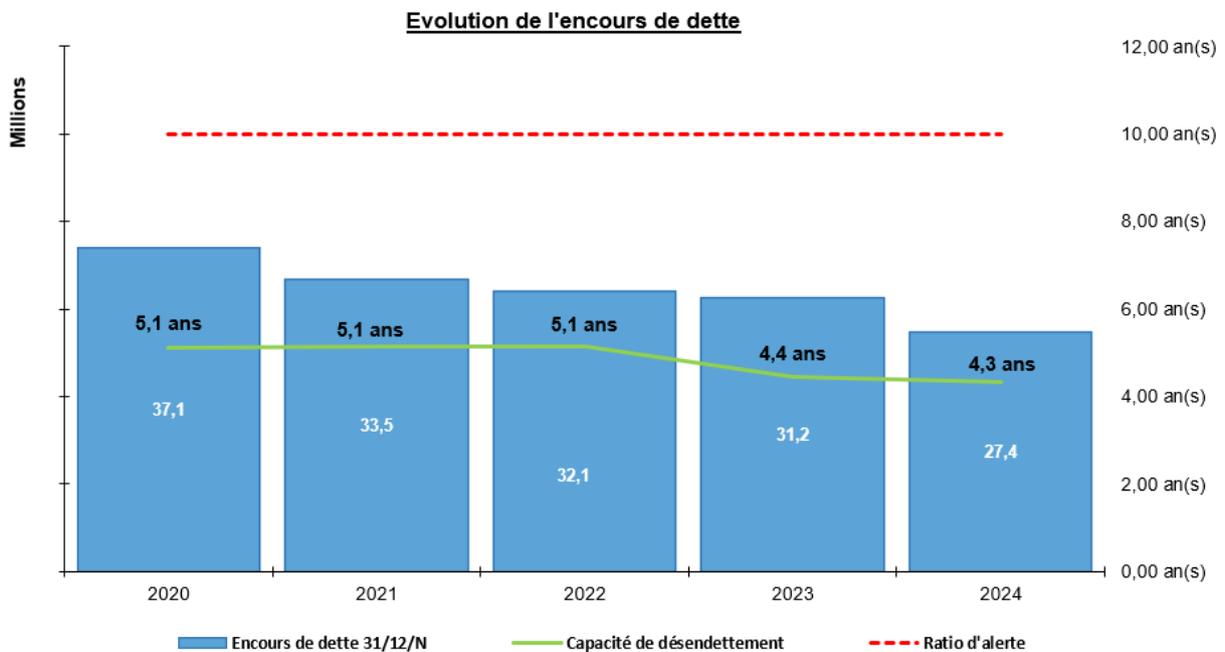
De manière générale, l'écart entre les réalisations et les prévisions correspond à des décalages dans le temps dans la réalisation des actions.

E. Le financement des dépenses d'équipement



Les travaux/acquisitions payés ont été financés par les subventions, le FCTVA – Fonds de Compensation de la TVA – et l'autofinancement dégagé de la section de fonctionnement. Aucun emprunt n'a été mobilisé en 2024.

F. L'évolution de l'encours de dette



En 2024, l'encours de dette est de 27.4 M€ soit en baisse de 12.3% par rapport à 2023. La capacité de désendettement est en baisse et demeure faible.

II. Les résultats 2024 du budget annexe de l'eau potable

		Dépenses	Recettes	Solde
Réalizations de l'exercice	Section de fonctionnement	1 024,2 K€	1 474,8 K€	450,6 K€
	Section d'investissement	3 193,7 K€	2 602,6 K€	-591,0 K€
	Résultat de l'exercice	4 217,8 K€	4 077,4 K€	-140,5 K€
		+	+	
Résultats reportés N-1	Section de fonctionnement (002)		53,6 K€	53,6 K€
	Section d'investissement (001)		538,7 K€	538,7 K€
		=	=	
Total Réalisations de l'exercice + résultats reportés N-1	Section de fonctionnement	1 024,2 K€	1 528,3 K€	504,1 K€
	Section d'investissement	3 193,7 K€	3 141,3 K€	-52,4 K€
	Résultat de clôture	4 217,8 K€	4 669,6 K€	451,7 K€
Restes à réaliser à reporter en N+1	Section d'investissement	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Résultats Cumulés	Section de fonctionnement	1 024,2 K€	1 528,3 K€	504,1 K€
	Section d'investissement	3 193,7 K€	3 141,3 K€	-52,4 K€
	Résultat net des restes à réaliser	4 217,8 K€	4 669,6 K€	451,7 K€

Le résultat de l'exercice 2024 est déficitaire de 140.5k€ compte tenu des résultats par section suivants :

- un excédent de 450.6k€ de la section de fonctionnement ;
- un besoin de financement de 591k€ de la section d'investissement.

En prenant en compte les excédents antérieurs et le besoin de financement des restes à réaliser 2024², le résultat cumulé 2024 ressort à 451.7k€.

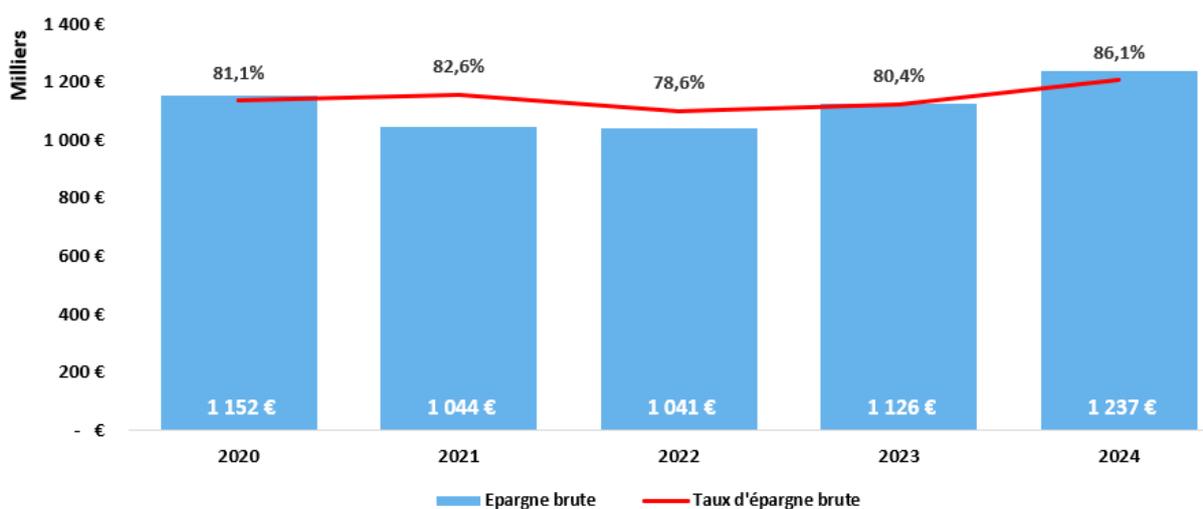
A. L'exécution des prévisions de la section de fonctionnement

		BP 2024	Encaissé 2024	% réalisé	Solde
70	- PRODUITS DE SERVICES (surtaxe)	1 450,0 K€	1 379,6 K€	95,1%	70,4 K€
74	- SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	0,0 K€	15,7 K€		-15,7 K€
77	- PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,0 K€	40,7 K€		-40,7 K€
Total Recettes de fonctionnement		1 450 K€	1 436 K€	99,0%	14 K€
011	- CHARGES A CARACTERE GENERAL	172,9 K€	102,4 K€	59,2%	70,5 K€
012	- CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	99,0 K€	73,8 K€	74,6%	25,2 K€
66	- CHARGES FINANCIERES	31,6 K€	23,4 K€	73,9%	8,2 K€
Total Dépenses de fonctionnement		303,4 K€	199,6 K€	65,8%	104 K€

Cette section est financée majoritairement par la redevance du service public de l'eau perçue auprès des usagers.

² Les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées juridiquement et comptablement dont les travaux ne sont pas totalement finalisés ou dont les factures n'ont pas été réceptionnées.

B. L'évolution de l'épargne et du taux d'épargne



L'épargne reste stable sur la période.

C. L'exécution des prévisions de la section d'investissement

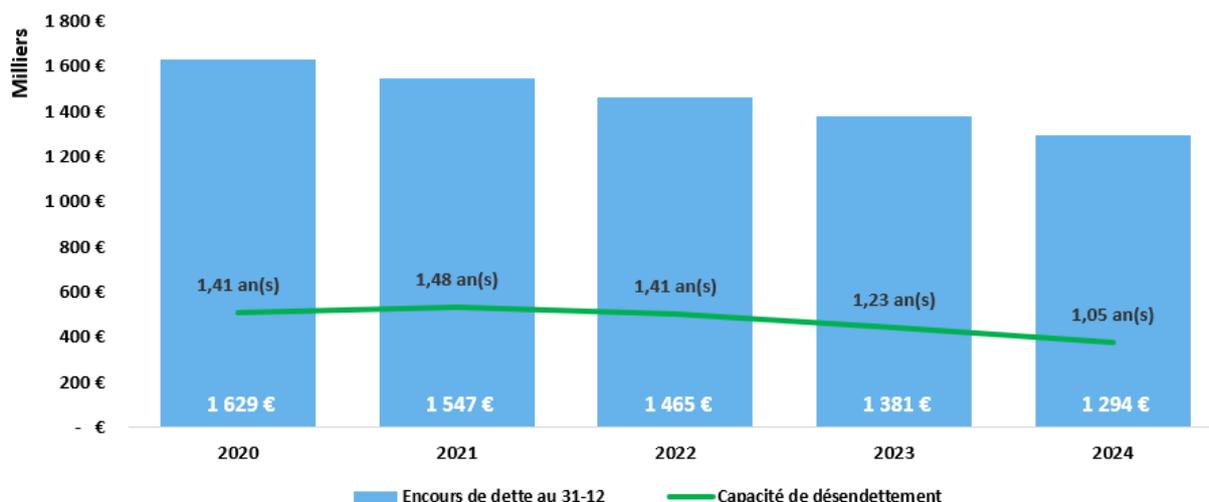
L'année 2024 a permis de réaliser 2 586.1k€ de travaux de rénovation et d'extension des réseaux d'eau potable

Ces travaux ont été financés par l'autofinancement, la récupération de la TVA et sans faire appel à l'emprunt

	BP 2024	Payé 2024	Restes à payer 2024	% réalisé
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	5 653,2 K€	2 586,1 K€	0,0 K€	45,7%
Total des dépenses d'équipement	5 653,2 K€	2 586,1 K€	0,0 K€	45,7%
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	86,5 K€	86,4 K€	0,0 K€	99,9%
Total des dépenses financières	86,5 K€	86,4 K€	0,0 K€	99,9%
Total des dépenses réelles d'investissement	5 739,7 K€	2 672,5 K€	0,0 K€	46,6%

	BP 2024	Encaissé 2024	Restes à encaisser	% réalisé
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 216,4 K€	0,0 K€	0,0 K€	0%
Total des recettes d'équipement	2 216,4 K€	0,0 K€	0,0 K€	0%
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	864,5 K€	864,5 K€	0,0 K€	100%
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	920,0 K€	431,0 K€	0,0 K€	47%
Total des recettes financières	1 784,5 K€	1 295,5 K€	0,0 K€	73%
Total des recettes réelles d'investissement	4 000,9 K€	1 295,5 K€	0,0 K€	32%

D. L'évolution de l'encours de dette



L'encours de dette est de 1 294k€ fin 2024, soit une baisse de 86k€ par rapport à 2023 (-6.3%).

III. Les résultats 2024 du budget annexe du stationnement

		Dépenses	Recettes	Solde
Réalizations de l'exercice	Section de fonctionnement	1 109,5 K€	1 335,6 K€	226,1 K€
	Section d'investissement	738,9 K€	705,5 K€	-33,4 K€
	Résultat de l'exercice	1 848,4 K€	2 041,1 K€	192,7 K€
		+	+	
Résultats reportés N-1	Section de fonctionnement (002)		69,0 K€	69,0 K€
	Section d'investissement (001)	184,0 K€		-184,0 K€
		=	=	
Total Réalisations de l'exercice + résultats reportés N-1	Section de fonctionnement	1 109,5 K€	1 404,6 K€	295,1 K€
	Section d'investissement	922,9 K€	705,5 K€	-217,4 K€
	Résultat de clôture	2 032,4 K€	2 110,1 K€	77,6 K€
Restes à réaliser à reporter en N+1	Section d'investissement	38,2 K€		-38,2 K€
Résultats Cumulés	Section de fonctionnement	1 109,5 K€	1 404,6 K€	295,1 K€
	Section d'investissement	961,1 K€	705,5 K€	-255,6 K€
	Résultat net des restes à réaliser	2 070,6 K€	2 110,1 K€	39,4 K€

Le résultat de l'exercice 2024 est excédentaire de 192.7k€ compte tenu des résultats par section suivants :

- un excédent de 226.1k€ de la section de fonctionnement ;
- un besoin de financement de 33.4k€ de la section d'investissement.

En prenant en compte les excédents antérieurs et le besoin de financement des restes à réaliser 2024³, le résultat cumulé 2024 ressort à 39.4k€.

³ Les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées juridiquement et comptablement dont les travaux ne sont pas totalement finalisés ou dont les factures n'ont pas été réceptionnées.

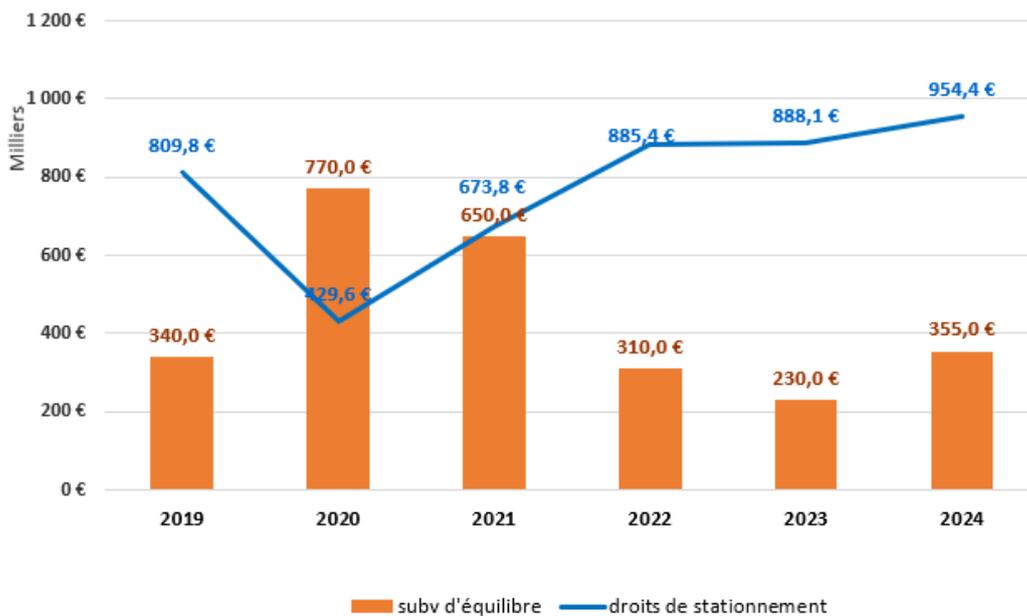
A. L'exécution des prévisions de la section de fonctionnement

	BP 2024	Encaissé 2024	% réalisé	Solde
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00 €	0,00 €		0,0 K€
70 - PRODUITS DE SERVICES	980,0 K€	954,4 K€	97,4%	25,6 K€
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	397,0 K€	355,0 K€	89,4%	42,0 K€
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,0 K€	2,4 K€		-2,4 K€
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,0 K€	9,2 K€		-9,2 K€
Total recettes de fonctionnement	1 377,0 K€	1 321,1 K€	95,9%	55,9 K€

Les recettes de fonctionnement ont été réalisées à 95.9%.

Les recettes de stationnement, après une baisse liée à la crise et au matériel vétuste sont, depuis, en augmentation avec un niveau jamais atteint depuis 2014.

Evolution des droits de stationnement

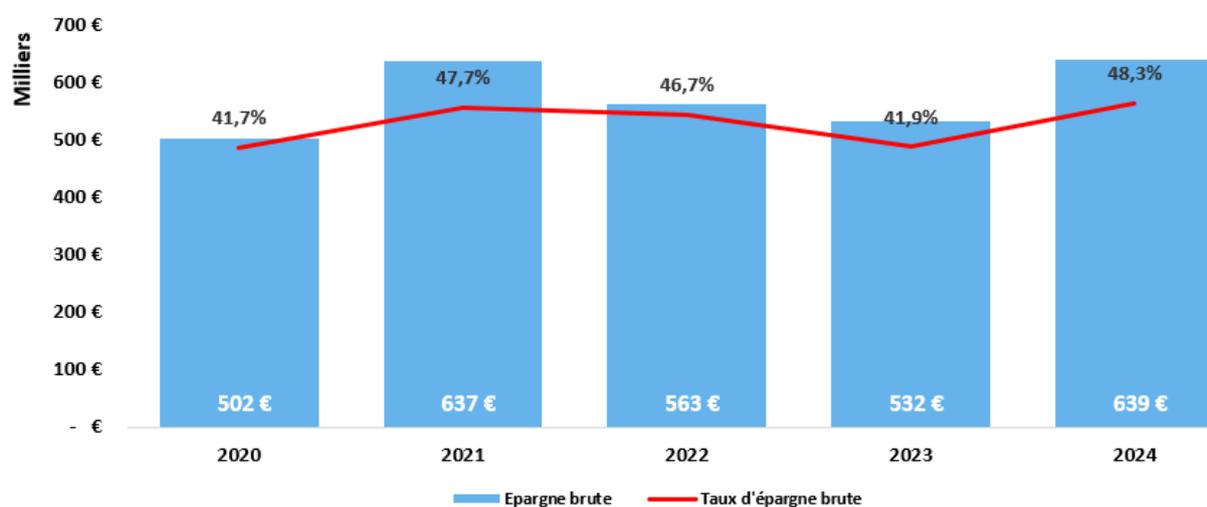


Les droits de stationnement sont en hausse de 7.5% par rapport à 2023, après neutralisation de la recette exceptionnelle de 150K€ liée à 2 concessions de longue durée.

Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à 87.6%. Les dépenses de réparation sont moins importantes, compte tenu du changement du matériel achevé en 2022.

	BP 2024	Payé 2024	% réalisé	Solde
60 - ACHATS (fluides, Tickets...)	167,6 K€	137,3 K€	81,9%	30,3 K€
61 - SERVICES EXTERIEURS (Maintenance et réparations)	128,0 K€	88,7 K€	69,3%	39,3 K€
62 - AUTRES SERVICES (Nettoyage et services bancaires)	79,1 K€	65,8 K€	83,1%	13,4 K€
63 - IMPOTS ET TAXES (SACEM, SPRE)	14,8 K€	8,7 K€	58,7%	6,1 K€
Total 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	389,5 K€	300,4 K€	77,1%	89,1 K€
Total 012 - CHARGES DE PERSONNEL	281,0 K€	276,4 K€	98,4%	4,6 K€
Total 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,01 K€	0,00 K€	14,6%	0,01 K€
Total 66 - CHARGES FINANCIERES	106,8 K€	105,2 K€	98,5%	1,6 K€
Total 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	1,3 K€	0,4 K€	27,6%	0,9 K€
Total dépenses de fonctionnement	778,5 K€	682,4 K€	87,6%	96,2 K€

B. L'évolution de l'épargne et du taux d'épargne



Grâce au versement de la subvention d'équilibre du budget général, l'épargne permet de rembourser le capital de la dette comme le prévoit la réglementation.

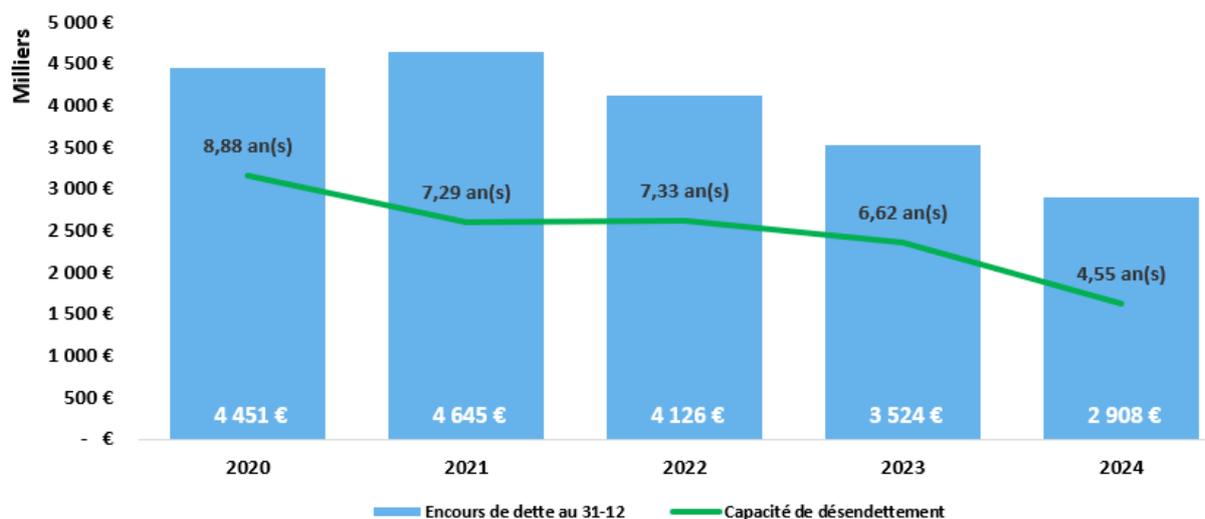
C. L'exécution des prévisions de la section d'investissement

	BP 2024	Payé 2024	Restes à payer 2024	% réalisé
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30,4 K€	6,1 K€	24,3 K€	100,0%
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	116,5 K€	102,2 K€	13,9 K€	99,7%
Total des dépenses d'équipement	146,9 K€	108,3 K€	38,2 K€	99,7%
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	616,5 K€	616,0 K€	0,0 K€	99,9%
Total des dépenses financières	616,5 K€	616,0 K€	- €	99,9%
Total des dépenses réelles d'investissement	763,4 K€	724,3 K€	38 195 €	99,9%

	BP 2024	Encaissé 2024	Restes à encaisser 2024	% réalisé
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1,7 K€	0,0 K€	0,0 K€	0,0%
Total des recettes d'équipement	1,7 K€	0,0 K€	0,0 K€	
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	278,3 K€	278,3 K€	0,0 K€	100,0%
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€	
Total des recettes financières	278,3 K€	278,3 K€	0,0 K€	100,0%
Total des recettes réelles d'investissement	280,0 K€	278,3 K€	0,0 K€	99,4%

L'année 2024 a permis de rembourser 616k€ de capital d'emprunt lié à la construction du parking souterrain de Saint Martin.

D. L'évolution de l'encours de dette



L'encours de dette est de 2 908k€ fin 2024 soit une baisse de 616k€ (-17.5%) par rapport à 2023.

IV. Vision consolidée de l'investissement et de l'endettement

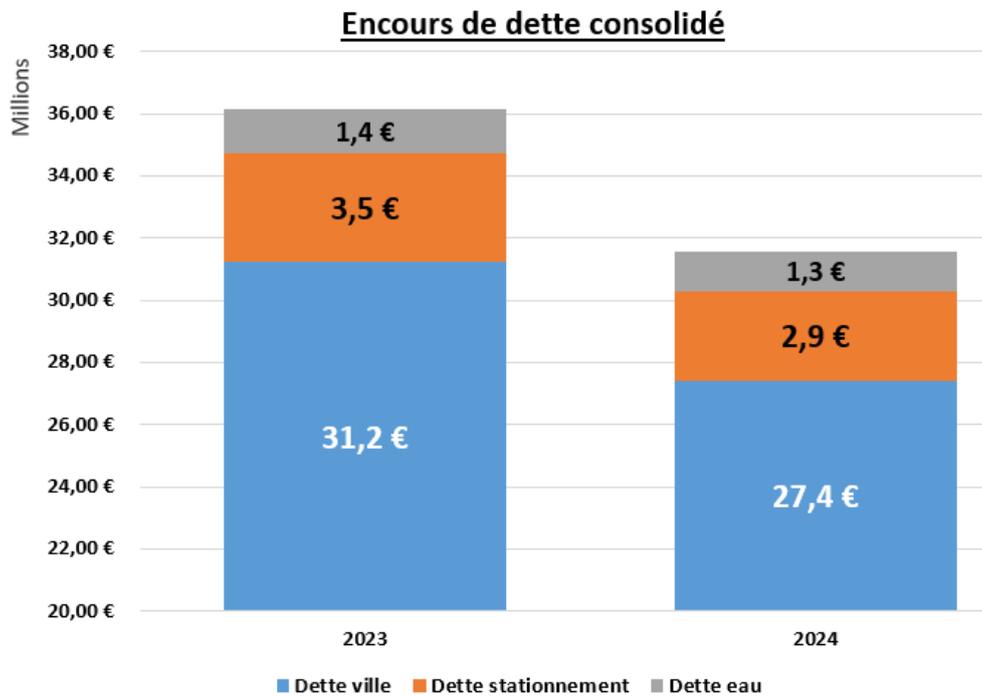
➤ Dépenses d'équipement consolidées

Au total plus de 13.3 M€ ont été injectés dans l'économie en 2024.

	Payé 2024	Restes à payer 2024	Total 2024
Budget général	9 949,3 K€	645,5 K€	10 594,8 K€
Budget eau	2 586,1 K€	0,0 K€	2 586,1 K€
Budget stationnement	108,3 K€	38,2 K€	146,5 K€
Total	12 643,7 K€	683,6 K€	13 327,4 K€

➤ **Endettement consolidé**

Fin 2024, l'encours de dette consolidé est de 31.6 M€ soit en baisse de 4,5 M€ (-12.5%) par rapport à 2023.





REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21260198300316	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus VILLE DE MONTELMAR
--	---

POSTE COMPTABLE DE : PIERRELATTE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : BUDGET DU SERVICE DE L'EAU (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	13
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	28
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	29
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	32
A3.2 - Etalement des provisions	33
A4.1 - Equilibre des opérations financières	34
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	37
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	38
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	39
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	40
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	41
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	42
A6 - Etat des charges transférées	43
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	44
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	45
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	47
A8.3 - Opérations liées aux cessions	48
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	49
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	50
A10 - Etat des travaux en régie	51

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	53
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	54
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	55
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	56
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	57
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	58
B1.7 - Etat des engagements reçus	59
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	60
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	61

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	62
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	64
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	65



C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

C5 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

75

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).



II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMIN

VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	1 024 184,96	G	1 474 754,78	G-A	450 569,82
	Section d'investissement	B	3 193 650,46	H	2 602 602,09	H-B	-591 048,37

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	53 563,97 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	538 657,46 (si excédent)

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	4 217 835,42	Q= G+H+I+J	4 669 578,30	=Q-P	451 742,88

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	1 024 184,96	= G+I+K	1 528 318,75	504 133,79	
	Section d'investissement	= B+D+F	3 193 650,46	= H+J+L	3 141 259,55	-52 390,91	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	4 217 835,42	= G+H+I+J+K+L	4 669 578,30	451 742,88	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 25/06/2025
 Reçu en préfecture le 25/06/2025
 Publié le
 Titres restant à émettre
 ID : 026-212601983-20250617-2025_06_065-BF

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Publié le	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00

- (1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.
 (2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).
 (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	172 850,00	102 367,51	0,00	0,00	70 482,49
012	Charges de personnel, frais assimilés	99 000,00	73 834,87	0,00	0,00	25 165,13
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		271 850,00	176 202,38	0,00	0,00	95 647,62
66	Charges financières	31 596,30	23 361,25	0,00	0,00	8 235,05
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		303 446,30	199 563,63	0,00	0,00	103 882,67
023	Virement à la section d'investissement	379 117,67				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	860 000,00	824 621,33			35 378,67
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 239 117,67	824 621,33			414 496,34
TOTAL		1 542 563,97	1 024 184,96	0,00	0,00	518 379,01
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 450 000,00	729 639,26	650 000,00	0,00	70 360,74
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	15 736,00	0,00	0,00	-15 736,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 450 000,00	745 375,26	650 000,00	0,00	54 624,74
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	40 698,09	0,00	0,00	-40 698,09
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 450 000,00	786 073,35	650 000,00	0,00	13 926,65
042	Opérat° ordre transfert entre sections	39 000,00	38 681,43			318,57
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		39 000,00	38 681,43			318,57
TOTAL		1 489 000,00	824 754,78	650 000,00	0,00	14 245,22
Pour information		53 563,97				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 653 176,63	2 586 071,55	0,00	3 067 105,08
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 653 176,63	2 586 071,55	0,00	3 067 105,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	86 500,00	86 447,83	0,00	52,17
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	86 500,00	86 447,83	0,00	52,17
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 739 676,63	2 672 519,38	0,00	3 067 157,25
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	39 000,00	38 681,43		318,57
041	Opérations patrimoniales (2)	1 120 000,00	482 449,65		637 550,35
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 159 000,00	521 131,08		637 868,92
	TOTAL	6 898 676,63	3 193 650,46	0,00	3 705 026,17
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 216 382,33	0,00	0,00	2 216 382,33
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 216 382,33	0,00	0,00	2 216 382,33
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	864 519,17	864 519,17	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	920 000,00	431 011,94	0,00	488 988,06
	Total des recettes financières	1 784 519,17	1 295 531,11	0,00	488 988,06
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 000 901,50	1 295 531,11	0,00	2 705 370,39
021	Virement de la section d'exploitation (2)	379 117,67			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	860 000,00	824 621,33		35 378,67
041	Opérations patrimoniales (2)	1 120 000,00	482 449,65		637 550,35
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 359 117,67	1 307 070,98		1 052 046,69
	TOTAL	6 360 019,17	2 602 602,09	0,00	3 757 417,08
	Pour information	538 657,46			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				



- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
- (2) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
- (3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	102 367,51		102 367,51
012	Charges de personnel, frais assimilés	73 834,87		73 834,87
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	23 361,25	0,00	23 361,25
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	824 621,33	824 621,33
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	199 563,63	824 621,33	1 024 184,96

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 024 184,96
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	38 681,43	38 681,43
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	86 447,83	0,00	86 447,83
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 586 071,55	51 437,71	2 637 509,26
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	431 011,94	431 011,94
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	2 672 519,38	521 131,08	3 193 650,46

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	3 193 650,46
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**BALANCE GENERALE DU BUDGET****2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 379 639,26		1 379 639,26
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	15 736,00		15 736,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	40 698,09	38 681,43	79 379,52
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	1 436 073,35	38 681,43	1 474 754,78

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	53 563,97
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 528 318,75
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	482 449,65	482 449,65
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	431 011,94	0,00	431 011,94
28	Amortissement des immobilisations		824 621,33	824 621,33
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	431 011,94	1 307 070,98	1 738 082,92

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	538 657,46
---	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	864 519,17
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 141 259,55
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

Envoyé en préfecture le 25/06/2025

Reçu en préfecture le 25/06/2025

Publié le



ID : 026-212601983-20250617-2025_06_065-BF



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	172 850,00	102 367,51	0,00	0,00	70 482,49
6135	Locations mobilières	1 050,00	0,00	0,00	0,00	1 050,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	0,00	4 234,80	0,00	0,00	-4 234,80
617	Etudes et recherches	9 000,00	6 533,11	0,00	0,00	2 466,89
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	93 000,00	66 410,00	0,00	0,00	26 590,00
6288	Autres	45 000,00	5 055,60	0,00	0,00	39 944,40
63512	Taxes foncières	24 000,00	20 134,00	0,00	0,00	3 866,00
6378	Autres taxes et redevances	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	99 000,00	73 834,87	0,00	0,00	25 165,13
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	99 000,00	73 834,87	0,00	0,00	25 165,13
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		271 850,00	176 202,38	0,00	0,00	95 647,62
66	Charges financières (b) (5)	31 596,30	23 361,25	0,00	0,00	8 235,05
66111	Intérêts réglés à l'échéance	32 000,00	31 972,63	0,00	0,00	27,37
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-403,70	-8 611,38	0,00	0,00	8 207,68
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		303 446,30	199 563,63	0,00	0,00	103 882,67
023	Virement à la section d'investissement	379 117,67				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	860 000,00	824 621,33			35 378,67
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	860 000,00	824 621,33			35 378,67
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 239 117,67	824 621,33			414 496,34
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 239 117,67	824 621,33			414 496,34
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 542 563,97	1 024 184,96	0,00	0,00	518 379,01
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	8 611,38
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-8 611,38

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 450 000,00	729 639,26	650 000,00	0,00	70 360,74
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 450 000,00	729 639,26	650 000,00	0,00	70 360,74
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	15 736,00	0,00	0,00	-15 736,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	15 736,00	0,00	0,00	-15 736,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 450 000,00	745 375,26	650 000,00	0,00	54 624,74
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	40 698,09	0,00	0,00	-40 698,09
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	40 698,09	0,00	0,00	-40 698,09
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 450 000,00	786 073,35	650 000,00	0,00	13 926,65
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	39 000,00	38 681,43			318,57
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	39 000,00	38 681,43			318,57
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		39 000,00	38 681,43			318,57
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 489 000,00	824 754,78	650 000,00	0,00	14 245,22
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		53 563,97				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	5 653 176,63	2 586 071,55	0,00	3 067 105,08
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 601 738,92	2 534 633,84	0,00	3 067 105,08
238	Avances commandes immo. incorp.	51 437,71	51 437,71	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 653 176,63	2 586 071,55	0,00	3 067 105,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	86 500,00	86 447,83	0,00	52,17
1641	Emprunts en euros	86 500,00	86 447,83	0,00	52,17
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		86 500,00	86 447,83	0,00	52,17
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 739 676,63	2 672 519,38	0,00	3 067 157,25
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	39 000,00	38 681,43		318,57
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	39 000,00	38 681,43		318,57
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	37 850,00	37 563,47		286,53
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	1 150,00	1 117,96		32,04
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 120 000,00	482 449,65		637 550,35
2315	Installat°, matériel et outillage techni	200 000,00	51 437,71		148 562,29
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	920 000,00	431 011,94		488 988,06
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 159 000,00	521 131,08		637 868,92
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 898 676,63	3 193 650,46	0,00	3 705 026,17
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	2 216 382,33	0,00	0,00	2 216 382,33
1641	Emprunts en euros	2 216 382,33	0,00	0,00	2 216 382,33
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 216 382,33	0,00	0,00	2 216 382,33
10	Dotations, fonds divers et réserves	864 519,17	864 519,17	0,00	0,00
1068	Autres réserves	864 519,17	864 519,17	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	920 000,00	431 011,94	0,00	488 988,06
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	920 000,00	431 011,94	0,00	488 988,06
Total des recettes financières		1 784 519,17	1 295 531,11	0,00	488 988,06
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		4 000 901,50	1 295 531,11	0,00	2 705 370,39
021	Virement de la section d'exploitation	379 117,67			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	860 000,00	824 621,33		35 378,67
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	287,24		-287,24
28153	Installations à caractère spécifique	430 000,00	540 473,48		-110 473,48
28156	Matériel spécifique d'exploitation	430 000,00	283 860,61		146 139,39
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 239 117,67	824 621,33		414 496,34
041	Opérations patrimoniales (6)	1 120 000,00	482 449,65		637 550,35
2315	Installat°, matériel et outillage techni	920 000,00	431 011,94		488 988,06
238	Avances commandes immo. incorp.	200 000,00	51 437,71		148 562,29
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 359 117,67	1 307 070,98		1 052 046,69
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 360 019,17	2 602 602,09	0,00	3 757 417,08
Pour information		538 657,46			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 (5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					2 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 000 000,00									
932814 (9422)	CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	26/12/2013	25/12/2013	25/03/2014	1 000 000,00	F	FIXE	3,670	3,721		T	P	O	A-1
MIN511572EUR (9423)	La Banque Postale	09/12/2016	30/06/2017	01/07/2018	500 000,00	F	FIXE	1,420	1,420		A	P	O	A-1
MON511573EUR (9424)	La Banque Postale	09/12/2016	23/12/2016	01/01/2018	500 000,00	F	FIXE	1,360	1,360		A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 25/06/2025
 Reçu en préfecture le 25/06/2025
 Publié le 
 ID : 026-212601983-20250617-2025_06_065-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise						
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
1687 Autres dettes (total)					0,00											
Total général					2 000 000,00											

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 294 359,48					86 447,83	31 972,63	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 294 359,48					86 447,83	31 972,63	0,00	0,00
932814 (9422)	N	0,00	A-1	540 520,29	8,99	F	FIXE	3,670	49 809,16	20 984,80	0,00	0,00
MIN511572EUR (9423)	N	0,00	A-1	377 271,43	17,50	F	FIXE	1,420	18 282,93	5 616,87	0,00	0,00
MON511573EUR (9424)	N	0,00	A-1	376 567,76	17,00	F	FIXE	1,360	18 355,74	5 370,96	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 294 359,48					86 447,83	31 972,63	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

Envoyé en préfecture le 25/06/2025

Reçu en préfecture le 25/06/2025

Publié le



marge exprimée en point de pourcentage)
ID : 026-212601983-20250617-2025_06_065-BF

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

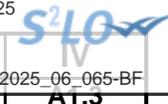
(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 25/06/2025

Reçu en préfecture le 25/06/2025

Publié le



ID : 026-212601983-20250617-2025_06_065-BF



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 294 359,48	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

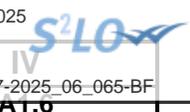
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500.00 €	1992-04-09

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	21531-RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	30	09/04/1992



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS
A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	
	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	538 657,46
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-1 403 176,63
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-864 519,17

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 106 (C)	864 519,17
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-864 519,17
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	125 500,00	125 129,26	0,00	125 129,26
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	2 159 117,67	1 255 633,27	0,00	1 255 633,27
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	2 033 617,67	1 130 504,01	0,00	1 130 504,01
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	538 657,46			538 657,46
Affectation au 106 (C)	864 519,17	864 519,17		864 519,17
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	1 403 176,63			1 403 176,63
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				2 533 680,64

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES
A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		125 500,00	I 125 129,26
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		86 500,00	86 447,83
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	86 500,00	86 447,83
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		39 000,00	38 681,43
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	39 000,00	38 681,43
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES
A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 159 117,67	III 1 255 633,27
Ressources propres externes de l'année (a)		920 000,00	431 011,94
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	920 000,00	431 011,94
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 239 117,67	824 621,33
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	0,00	287,24
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	430 000,00	540 473,48
28156	<i>Matériel spécifique d'exploitation</i>	430 000,00	283 860,61
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	379 117,67	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION**

A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 25/06/2025
 Reçu en préfecture le 25/06/2025
 Publié le
 ID : 026-212601983-20250617-2025_06_065-BF



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT****A5.3.1****A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT

A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES
A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
17/12/2024	INTEGRATION TRAVAUX 2022 (030001)	310 680,49	0,00	30
17/12/2024	INTEGRATION TRAVAUX 2022 (0773A)	55 615,89	0,00	30
17/12/2024	INTEGRATION TRAVAUX 2022 (0854A)	1 960,00	0,00	30
17/12/2024	INTEGRATION TRAVAUX 2023 (030001)	230 916,09	0,00	30
17/12/2024	INTEGRATION TRAVAUX 2023 (0773A)	886 653,16	0,00	30
17/12/2024	INTEGRATION TRAVAUX 2023 (0854A)	7 831,43	0,00	30
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
10/04/2025	AAP TVX CONDUITE RN102 PONT DU CANAL	175 578,60	0,00	30
10/04/2025	EA23-00020S - AVANCE TVX EP CONDUITE RESERVOIR DE	92 702,58	0,00	30
10/04/2025	UR22007201P - TVX RENOUELEMENT CONDUITE SOURCE L	490,00	0,00	30
10/04/2025	EA23-00022P - TVX CONDUITE RESERVOIR NARBONNE	368 359,22	0,00	30
10/04/2025	EA23000501P - TVX EAU POTABLE CHEMIN DES COLONNES	29 792,65	0,00	30
10/04/2025	EA23001401P - BC N°04/2023-2024 TVX RUE ROGER POYO	39 386,61	0,00	30
10/04/2025	EA23000101P - TVX EP CHEMIN DES 2 SAISONS	7 880,95	0,00	30
10/04/2025	EA23-00003P - TVX EP COEUR DE VILLE	449 310,66	0,00	30
10/04/2025	EA23000701P - BCHEMENT EP RUE FERAUD	2 295,58	0,00	30
10/04/2025	UR23001401P - TVX REHAB RESERVOIR NARBONNEPAIEMENT	26 457,63	0,00	30
10/04/2025	EA24000301 - AAP MOE CAPTAGE LA DAME	114 395,06	0,00	30
10/04/2025	EA24000601 - AAP TVX RESEVOIR LA BIOLE ERREUR MONT	812,48	0,00	30
10/04/2025	EA23001201P - BC N°2/2023 TVX EP BRANCHEMENTS PLO	9 995,23	0,00	30
10/04/2025	EA23001301P - BC N°3/2023 TVX EP RUE ALFRED LOUDET	78 692,10	0,00	30
10/04/2025	TVX EAU BCHEMENT IMPASSE ESPELUCHE	1 883,86	0,00	30
10/04/2025	TVX EP RUE FRANKLIN	5 909,83	0,00	30
10/04/2025	EA24000401 - TVX EP AVENUE JEAN JAURES	4 833,26	0,00	30
10/04/2025	EA24000201 - BC N°5/2023-2024 TVX EP MONTÉE DU BOU	13 492,92	0,00	30
10/04/2025	TVX EP RUE DES LORIS	3 045,60	0,00	30
10/04/2025	EA24000301 - AAP MOE CAPTAGE LA DAME	22 080,00	0,00	30
10/04/2025	MISE EN PLACE DE DEBIMÈTRE CAPTAGE LA DAMEPAIEMENT	4 000,00	0,00	30
10/04/2025	TVX CAPTAGE DE LA TOURPAIEMENT PAR ACOMPTE	8 330,40	0,00	30
10/04/2025	TVX CAPTAGE LA LAUPIEPAIEMENT PAR ACOMPTE	7 123,35	0,00	30
10/04/2025	EA24004501 - TVX EP RUE DE NARBONNE	2 165,89	0,00	30
10/04/2025	EA24-00039 - BC N°01/2024-2025 TVX RN7 AVENUE DE G	241 923,76	0,00	30
10/04/2025	TVX EP RUE MARECHAL LECLERC	2 227,97	0,00	30
10/04/2025	TVX RUE DES MAUVAIS PAYEURS	5 350,00	0,00	30
10/04/2025	TVX BC 2/A 2024-2025 QUAI DU ROUBION	198 410,42	0,00	30
10/04/2025	TVX AEP RUE JEAN JAURES	4 985,98	0,00	30



Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)		
10/04/2025	TVX IMPASSE BAGATELLE BC N°7A/2024-2025	72 165,00	0,00	30
10/04/2025	TVX EP CHEMIN DES COLONNES	1 911,51	0,00	30
10/04/2025	TVX EP PARKING CHABAN DELMAS	4 579,27	0,00	30
10/04/2025	TVX EP PLACE LEOPOLD BLANC	38 051,89	0,00	30
10/04/2025	TRAVAUX DE MAILLAGE RÉSEAU EAU POTABLE - RTE DE MA	36 977,50	0,00	30
10/04/2025	TVX VULNERABILITE DES SITES	4 165,00	0,00	30
10/04/2025	TVX AVENUE ST DIDIER	75 296,85	0,00	30
TOTAL GENERAL		3 648 716,67	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versé la subvention.

Envoyé en préfecture le 25/06/2025
 Reçu en préfecture le 25/06/2025
 Publié le
 ID : 026-212601983-20250617-2025_06_065-BF



IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL
B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

- (1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
- (2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT**

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.



IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES
B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.



IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS
B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 25/06/2025
 Reçu en préfecture le 25/06/2025
 Publié le
 ID : 026-212601983-20250617-2025_06_065-BF



IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.



IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

CT.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.



IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hôtel de ville (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 26/08/2011 - Contrat affermage pour la gestion du service de l'eau potable	SAUR		SAS	0,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).



IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)
C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL AGREGE DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE

C5

Présentation agrégée par nature

Type de dépense	Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110 Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140 Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145 Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	2 586 071,55	0,00	0,00	0,00	2 586 071,55	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	2 586 071,55	0,00	0,00	0,00	2 586 071,55	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	2 586 071,55	0,00	0,00	2 586 071,55	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 586 071,55	0,00	0,00	2 586 071,55	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

**IV – ANNEXES**
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

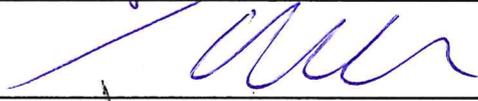
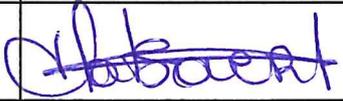
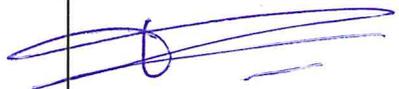
Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

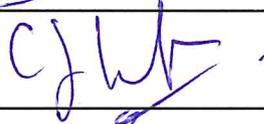
(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

État de présence - Conseil Municipal du lundi 16 juin 2025

M. Julien CORNILLET Maire	
Mme Marie-Christine MAGNANON Secrétaire	
M. Éric PHÉLIPPEAU	
Mme Ghislaine SAVIN	
M. Laurent CHAUVEAU	
M. Jean-Michel GUALLAR	
Mme Emeline MEHUKAJ	
M. Cyril MANIN	
Mme Fabienne MENOVAR	POUVOIR À CYRIL MANIN
M. Chérif HEROUM	
Mme Sylvie VERCHÈRE	
Mme Pauline CABANE	
M. Norbert GRAVES	
Mme Anne BELLE	POUVOIR À PHILIPPE LHOTTELLIER
M. Jacques ROCCI	
M. Philippe LHOTTELLIER	
Mme Catherine MATSAERT	
Mme Florence VINENT	POUVOIR À CHERIF HEROUM
Mme Vanessa VIAU	

Mme Sandrine MAGNETTE	POUVOIR À PAULINE	Envoyé en préfecture le 25/06/2025 Reçu en préfecture le 25/06/2025 Publié le ID : 026-212601983-20250617-2025_06_065-BF
M. Vincent PERROUX	POUVOIR À JULIEN DECORTE	
M. Julien DECORTE		
Mme Saméa DUBOS	POUVOIR À CHISLAINE SAVIN	
Mme Chloé PALAYRET-CARILLION	POUVOIR À VANESSA VIAU	
M. Dorian PLUMEL		
M. Nicolas DELOLY	POUVOIR À NORBERT GRAVES (jusqu'à la décision n° 22)	
Mme Demet YEDILI	POUVOIR À MARIE-CHRISTINE MAGNANON	
M. Corentin CATELLA	POUVOIR À SYLVIE VERCHÈRE	
M. Vincent CROMBEZ		
M. Jean-Frédéric FABERT	POUVOIR À FRANÇOIS COUTOS-THÉVENOT	
M. François COUTOS-THÉVENOT		
M. Christophe ROISSAC		
M. Karim BENSID-AHMED		
Mme Cécile GILLET		
M. Laurent MILAZZO		
M. Jacques SÉBILLE		
M. Laurent LANFRAY	POUVOIR À PATRICIA BRUNEL-MAILLET	
Mme Françoise CAPMAL		
Mme Patricia BRUNEL-MAILLET		